

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE

COMMUNE DE LABEGUDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 06 JUILLET 2023

L'An deux mille vingt-trois, le jeudi 06 juillet à 18 heures et 30 minutes dans le lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de la Commune, s'est réuni en session ordinaire, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur PONTHER Jean-Yves, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la Convocation : 27 juin 2023

Présents : Mmes BERNARD-MARTINEZ, BRUNEL Isabelle, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs BESSON Jonathan, DURAND Gérald, GOSSE Pascal, GROS Cyril, PONTHER Jean-Yves, VERNET David, VOLLE Jean-Luc

Secrétaire de Séance : Mme GRASSET Geneviève

N° 27/2023

OBJET : ACQUISITION PARCELLE CADASTREE AD N°784

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que M. LAPLANE, proposent de céder à la commune, moyennant le prix d'un euro symbolique, sans versement, la parcelle cadastrée AD n°784 d'une surface de 53 m² située rue Louis Tourette. Les frais de notaire seront à la charge de la commune.

Ce terrain étant entretenu par les services techniques de la commune, le Maire demande au conseil municipal d'accepter cette proposition et de l'autoriser à signer tout acte relatif à cette décision.

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire :

- à acquérir la parcelle de M. LAPLANE, parcelle cadastrée section AD n° 784 de 53 m² moyennant le prix d'un euro symbolique, sans versement, frais d'acte à la charge de la commune.
- à signer tout acte relatif à cette décision dont l'acte d'achat chez Maître MASSEBEUF à Aubenas.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme.
Le Maire,
Jean-Yves PONTHER

